

HONORAIRES DE VENTE TTC AU 10/03/2021

HONORAIRE CHARGE VENDEUR

PRIX DU BIEN	MANDAT SIMPLES	MANDAT EXCLUSIF
Jusqu'à 46 000€	9,78%	14,13%
	Avec un minimum de 4500€	
De 48 000€ à 60 000€	De 9,58% à 8,67%	De 13,75% à 12%
De 60 000€ à 80 000€	De 8,67% à 7,75%	De 12% à 10.25%
De 80 000€ à 100000€	De 7,75% à 7,50%	De 10.25% à 9.50%
De 100 000€ à 150 000€	De 7,50% à 6,33%	De 9,50% à 7,67%
De 150 000€ à 200 000€	De 6,33% à 5,75%	De 7,67% à 6.75%
De 200 000€ à 300000€	De 5,75% à 5%	De 6.75% à 5,67%
De 300 000€ à 500 000€	De 5% à 4,5%	De 5,67% à 4.90%
De 500 000€ à 700 000€	De 4,5% à 4%	De 4,90% à 4,29%
De 700 000€ à 1 000 000€	De 4% à 3%	De 4,29% à 3,45%
Au delà de 1 000 000€	3,00%	3,20%

Les honoraires sont calculés sur le prix de mise en vente.

En cas de négociation, le montant des honoraires reste calculé sur le prix de vente initial.

HONORAIRE CHARGE ACQUEREUR

PRIX DU BIEN	MANDAT DE RECHERCHE
Jusqu'à 45 999€	15%
	Avec un minimum de 4500€
De 46 000€ à 99 999€	14%
De 100 000€ à 149 999€	10%
De 150 000€ à 199 999€	8%
De 200 000€ à 299 999€	7%
De 300 000€ à 499 999€	6%
Au-delà de 500 000€	5%

Les honoraires sont calculés sur le prix de mise en vente.

En cas de négociation, le montant des honoraires reste calculé sur le prix de vente initial.

HONORAIRES DE LOCATION TTC AU 10/03/2021

Honoraires de location vide	12% TTC du loyer annuel 50% part locataire 50% part propriétaire
Honoraires d'entremise et de négociation	OFFERT
Honoraires plafonnés à la charge du locataire	Visites, constitution du dossier, rédaction de bail : 8€ TTC par mètre carré de surface habitable. Etat des lieux d'entrée : 3€ TTC par mètre carré de surface habitable. Le montant des honoraires réglés par le locataire pour ces prestations, ne peut excéder celui versé par le bailleur et doit être inférieur aux plafonds ci-dessus.

TVA en vigueur : 20%